N°47 / MAI / JUIN 2024

Bandol B.

TRAVAUX
Travaux d'embellissement des espaces verts de la ville

PROJETS URBAINS
La révision du PLU se poursuit

CADRE DE VIE
Gestion des plages ou comment trouver l'équilbre

Bandol

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4/5 RETOUR EN IMAGES

6/7 VIE PRATIQUE
Avec l'AMAP consommez local et responsable
Forum prévention Sécurité
Nouvelle édition du "Village Santé"
Impliquez-vous, découvrez les comités de quartier !
Participez à notre concours photo

8/9 PROJETS URBAINS
La révision du PLU se poursuit

10 ACTUALITÉS
Un avant-goût d'été !

12 à 14 L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

15 TRAVAUX
Travaux d'embellissement des espaces verts de la ville

16/17 ACTUALITÉS
À bicyclette... !

18 à 23 CADRE DE VIE
Des outils pour sensibiliser à la protection de l'environnement
Gestion des plages, ou comment trouver l'équilibre

21 ÉTAT CIVIL
BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS

22/23 EXPRESSION POLITIQUE

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph - Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA - Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique - Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30 - Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts - Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur facebook et instagram @villedebandol

Après le virage de Pâques, été en vue !

Le prélude à l'été démarre avec les mois de mai et juin à Bandol :

- "Dolce vita" italienne durant cinq jours de fête,
- couleurs "British" pour un must de chaque année, "les Anglaises ont la côte".
- une fête du jumelage, du 30 mai au 2 juin avec les villes de Nettuno (Italie) Wehr (Allemagne) et Onex (Suisse), réunion assez exceptionnelle de toutes nos jumelles,

Puis arrivera l'été, peu après la semaine de l'environnement, thème qui sensibilise de plus en plus nos consciences : elle impliquera nos jeunes. Le solstice d'été sera fêté en musique par un dispositif inédit ce 21 juin, histoire de donner le ton des réjouissances et animations de la saison 2024 !

Un avant-goût de vacances donc… mais pas encore nos vacances, car si l'approche de la haute-saison nous incite à profiter du temps qui passe et de notre cadre, en coulisse, il en est autrement ; nos commerces, restaurants, bars, structures hôtelières et touristiques s'activent pour accueillir les estivants, ce qui représente quelques dizaines de milliers de visiteurs. Ce sont aussi les agents de la Ville qui ne ménagent pas leurs efforts : voirie, propreté, espaces verts, plages, parkings, recrutement des saisonniers…tout est passé en revue pour être prêts et supporter l'afflux touristique qui donne son charme estival à la vie bandolaise.

Pour le présent, à l'heure où nous imprimons, l'avenue de la Libération doit retrouver son double sens habituel dès la livraison de ce journal tout début mai, même si des finitions devront se faire sur la deuxième quinzaine du mois en raison d'une difficulté technique apparue durant les travaux de cet hiver (un simple alternat court suffira à gérer cette petite portion de travaux).

Une de nos priorités était le retour du double sens fin avril pour fluidifier le trafic. Désormais, je vous invite à profiter pleinement de cette promenade redessinée et de sa voie douce qui représente le premier kilomètre de notre plan Vélo (présenté en réunion publique le 12 avril dernier) sur la trentaine à déployer dans les rues de la ville.

De même qu'il a fallu du temps à la végétation du quai de Gaulle pour s'exprimer, il en faudra à celle nouvellement plantée entre le casino de jeux et le fleuve qui nous sépare de Sanary, mais vous mesurerez la transformation déjà impressionnante en promenade nocturne : le travail sur l'éclairage est remarquable.

Autre actualité : le commissaire-enquêteur rendra fin mai son rapport sur la révision du PLU. Nous étudions déjà avec attention toutes vos observations et travaillons à apporter les ajustements nécessaires dans le respect de ce qui reste notre boussole : l'intérêt général.

Dans quelques semaines, c'est aussi le temps des élections européennes et vos élus avec les agents volontaires seront présents pour tenir vos bureaux de vote le 9 juin. J'invite donc chaque Bandolais à son devoir de citoyen, en venant s'exprimer pour ce scrutin si particulier (le seul en France à vous proposer une proportionnelle stricte).

En attendant, cap sur la dolce vita printanière, cap vers l'été !

Retour en images

MARIE-FLORE SAIT FAIRE LE SHOW

Retour en image sur la belle soirée offerte par l'auteure, compositrice, interprète Marie-Flore. Elle a su surprendre, émouvoir et enflammer les spectateurs présents.

FORUM DES ENFANTS D'AUJOURD'HUI

Ville amie des enfants, la ville de Bandol accueillait tout le week-end le "Forum des enfants d'aujourd'hui" organisé par l'association Taoumé, parrainé par Boris Cyrulnik.
Ce forum a pour objectif de répondre aux questionnements des parents et des professionnels sur les troubles du comportement, l'anxiété et la difficulté de communication chez les enfants autour de 3 grands thèmes : l'éducation, le bien-être et la neurodiversité.

BANDOL FESTIVAL CÉRAMIQUE A FAIT LE PLEIN POUR SES 40 ANS

Un art, une passion... Le Marché des potiers et céramistes fêtait ses 40 ans. Cette année, les 66 exposants proposaient une diversité d'expressions (sculpture et vaisselle), de techniques (faïence, raku, grès, porcelaine…) et d'origine géographique. Un plaisir pour les yeux des nombreux visiteurs venus admirer ces créations.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024 À BANDOL

À quelques mois du début des Jeux de Paris 2024, le groupe scolaire Octave Maurel et les services municipaux étaient mobilisés pour la 8e édition de la Semaine Olympique et Paralympique !
Durant une semaine, les enfants ont participé à des épreuves sportives et ont été sensibilisés aux valeurs citoyennes, sportives et inclusives, incarnées par les couleurs des anneaux olympiques.

Vie pratique

Avec l'AMAP, consommez local et responsable

L'AMAP de Bandol, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, promeut une agriculture locale, saine et équitable. En associant les consommateurs aux paysans locaux, elle favorise la pérennité des fermes de proximité et offre des produits de qualité.

Pour rejoindre l'AMAP, il vous suffit de vous rendre sur place le vendredi ou d'envoyer un mail à amapbandol@gmail.fr. L'adhésion annuelle est de 17€, vous donnant l'accès pour passer vos commandes en ligne.

Les livraisons ont lieu au 175 boulevard de Marseille, le vendredi de 17h à 18h. Vous pouvez consulter les contrats sur le site internet et passer vos commandes. Le paiement valide votre commande.

Certains contrats nécessitent un abonnement, tels que ceux pour les légumes, les œufs et le pain. Vous pouvez choisir la fréquence de livraison, hebdomadaire ou tous les 15 jours, selon votre convenance.

Les autres contrats sont sans abonnement, offrant une variété de produits tels que des agrumes, du cidre, des confitures, du fromage, des cosmétiques, des huiles, des viandes, des vins, etc.

Être amapien, c'est également s'impliquer dans la vie de l'association en tenant des permanences. Rejoignez l'AMAP de Bandol pour soutenir une agriculture locale et participer à une consommation plus responsable.

Pour plus de détails
https://amapbandol.wixsite.com

Forum prévention Sécurité

Le 1er "Forum Prévention" se tiendra à Bandol le mardi 4 juin 2024, de 9h à 17h, à la Salle Pagnol. Retrouvez des stands d'informations, des ateliers et des démonstrations pour adopter les bonnes pratiques à la maison, en extérieur ou en virtuel avec des professionnels de la prévention et de la sécurité. Un rendez-vous unique pour renforcer vos connaissances et mieux vous prémunir des risques du quotidien.

** CCAS, Maison France Services, Police nationale et municipale, Pompiers, Maison de la Sécurité routière.*

Numéros d'urgence

15 SAMU
17 police secours
04 94 29 17 60 police municipale
18 pompiers
112 Numéro unique européen d'appels des secours
114 malentendants
115 samu social
196 sauvetage en mer
01 40 05 48 48 centre antipoison
32 37 pharmacie de garde
36 24 SOS médecins

Nouvelle édition du "Village Santé"

Comme l'an passé, le Lions Club Bandol Méditerranée, organise une nouvelle édition du "Village Santé en Action".

Ce Village-Santé inclura de nombreuses animations :

- Service de dépistage des maladies oculaires grâce au bus de la vue
- Collecte de lunettes et de radiographies par les MEDICO Lions Clubs
- Démonstrations de chiens guides d'aveugles,
- Consultations de dépistage du diabète assurées par des médecins
- Démonstrations des gestes de premiers secours par la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme)
- Participation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Ouest
- Collecte de sang en cours (à confirmer)

Rendez-vous samedi 25 mai place Xavier Suquet de 9 h à 17 h

Impliquez-vous, découvrez les comités de quartier !

Avez-vous des commentaires, des interrogations ou des suggestions ? Sachez que des comités de quartier sont à votre disposition !

Leur mission principale est d'instaurer une concertation continue tout au long de l'année entre les résidents et l'administration municipale afin de transmettre les attentes, préoccupations, initiatives et projets locaux au Conseil Municipal.

Vous pouvez les contacter par e-mail aux adresses suivantes :

- quartiercentreest@bandol.fr
- quartiercentreouest@bandol.fr
- quartiernordest@bandol.fr
- quartiernordouest@bandol.fr

Participez à notre concours photo

La ville renouvelle son concours de photographies intitulé "Bandol vu par vous". Vous avez jusqu'au 19 août pour participer et avoir la chance d'être exposés.

Ce concours est ouvert à tous, amateurs ou professionnels, et ce quel que soit votre âge, votre lieu de résidence (domicilié ou non à Bandol).
Vos photographies doivent s'intégrer dans une ou plusieurs catégories (geste sportif, détail, bâtiments/architecture, moments de vie, paysages). Nouveauté cette année, une rubrique sera réservée à la participation des enfants !
Retrouvez le règlement plus détaillé et envoyez vos photos sur le site de la ville www.bandol.fr.
Les meilleures photos seront sélectionnées par un jury et feront l'objet d'une exposition installée dans l'espace public à l'automne.
Lors du vernissage seront remis les prix du jury dans chacune des 6 catégories proposées.
A l'issue de cette exposition, les photographes exposés repartiront avec leur tirage photo en grand format qui aura servi pour l'accrochage. Le public pourra voter pour sa photographie préférée et désignera ainsi la photo "Prix du Public".
Le gagnant remporte des places au théâtre Jules Verne pour le spectacle de son choix, un bon d'achat dans un des commerces de la ville et verra sa photographie utilisée sur les différents supports de communication de la municipalité.

La révision du PLU se poursuit

Le PLU, c'est quoi?

Le PLU est un outil qui dessine le visage d'une ville à horizon 10 ou 15 ans. Il exprime le projet stratégique du développement du territoire, de l'évolution de ses besoins tout en assurant un équilibre entre le développement urbain, l'utilisation économe des espaces naturels, agricoles, forestiers, la sauvegarde du patrimoine. Il répond également aux besoins en matière de mobilité ainsi qu'aux impératifs de développement durable renforcés par les nouvelles législations.

C'est un outil réglementaire qui détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire, il fixe des règles pour les autorisations d'utilisation des droits au sols. Il doit également être compatible avec les documents de rang supérieur : le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), le programme local de l'Habitat (PLH). Il doit aussi appliquer les lois sur l'urbanisme, l'environnement notamment la Loi littoral, Loi Climat et Résilience, loi ELAN.

Zoom sur la révision du PLU à Bandol

Notre PLU actuel, dont la précédente révision remonte à 2013, n'est plus adapté aux enjeux contemporains ni au contexte législatif et réglementaire actuel. C'est pourquoi nous sommes engagés dans une démarche de refonte nécessaire.

Cette refonte vise cinq grands objectifs :

1. **Maîtriser les conditions du développement urbain** et préserver nos grands espaces naturels et agricoles,
2. **Assurer la mixité de l'habitat** en proposant une offre diversifiée en logements adaptés à la composition et aux ressources des ménages,
3. **Poursuivre l'effort de construction** de logements sociaux à un rythme maîtrisé pour limiter notre carence,
4. **Améliorer la qualité urbaine**, architecturale et paysagère,
5. **Renforcer les mobilités douces**, développer les continuités écologiques pour préserver la biodiversité et protéger les ressources, afin de faire de Bandol un territoire durable.

Process d'adoption d'un PLU

La révision du PLU est un projet participatif qui suit un processus de concertation.
Elle associe à la fois les élus de la commune, les partenaires institutionnels et les habitants. Tout au long du processus les Bandolais ont eu la parole par différents biais (3 réunions publiques, registre en mairie, rendez-vous individualisé au service urbanisme, permanences dédiées, site internet dédié avec boîte à questions et questionnaire/formulaire en ligne, permanences avec le commissaire enquêteur...)

• **Prescription du PLU :** le 18 décembre 2020, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme.

• **Etude du projet :** réalisation du diagnostic territorial qui a permis de définir les orientations du PADD et ses déclinaisons en règlement graphique et écrit.

• **Arrêt du projet :** le 17 novembre 2023, le conseil municipal, a arrêté le projet de PLU. Ce projet a été transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration : collectivités territoriales (État, conseil régional, conseil départemental), chambres consulaires (CCI, Chambres des Métiers, Chambre d'Agriculture) ainsi qu'aux communes limitrophes. Ces personnes disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leur avis sur ce projet.

• **Enquête publique :** l'enquête publique s'est déroulée du 25 mars au 26 avril 2024 afin de recueillir les remarques et observations de la population sur le projet arrêté. À l'issue de ce moment clé, le projet de PLU pourra être modifié pour tenir compte des observations du public, des avis joints à l'enquête publique, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

• **Approbation du PLU :** dans le courant de l'été 2024 par délibération du conseil municipal.

LE NOUVEAU PLU EN CHIFFRES

+ 6,8 ha
de zones agricoles

- 82,2 %
de consommation d'espaces naturels*
*par rapport à la période de référence à horizon 10 ans

+ 38 ha
de zones Naturelles

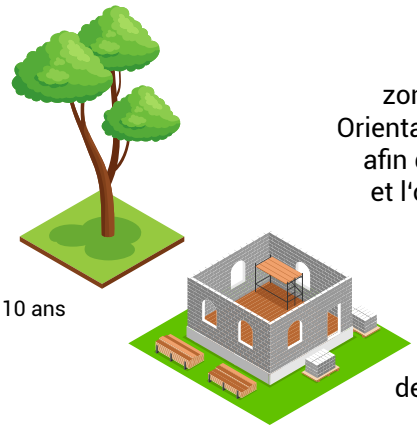

5
zones d'habitat recouvertes d'une Orientation d'Aménagement Programmée afin de mieux organiser la production et l'ordonnancement des logements

70 logements / an
dont **40%**
de logements locatifs sociaux**
** en 2023, 78% des logements ont été attribués à des Bandolais

Un des objectifs : loger la population

En matière de logement, le nouveau PLU a donc pour but d'assurer la mixité de l'habitat en proposant une offre diversifiée en logements adaptés à la composition et aux ressources des ménages. Il est impératif de réaliser des constructions nécessaires au développement d'une offre de logements destinée aux jeunes actifs du territoire, aux ménages primo-accédants et aux 450 demandeurs de logements sociaux. Rappelons qu'à l'heure actuelle, la ville de Bandol affiche un retard conséquent en termes de logements sociaux avec seulement 6% au lieu de 25% que la loi SRU impose. Pour les 10 ans à venir, 70 logements par an seront construits dont 40% de logements sociaux.

Un programme exemplaire : "Les terrasses blanches"

Fruits d'un étroit partenariat entre la Ville de Bandol, l'Etablissement Public Foncier, Unicil et Action Logement Services, 86 nouveaux logements sont livrés sur les hauteurs de Bandol dans l'ancienne résidence Le Bosquet. Cette offre mixte a été conçue pour :

- loger les saisonniers et les jeunes actifs,
- rendre l'accession possible dans une ville où la pression immobilière est forte,
- créer une nouvelle offre de logements sociaux.

Interview de Carla, 22 ans étudiante en alternance, qui a bénéficié du programme "Les Terrasses Blanches" et accepté de répondre à nos questions :

Quelles études poursuivez-vous ? Dans quel établissement?
Je suis étudiante en alternance en Master communication sur Aix-en-Provence à l'école ESG. Mon entreprise se situe à Ollioules.

Depuis quand recherchiez-vous un logement ? Quelles ont été vos difficultés ?
Je recherchais un logement depuis quelques mois car j'avais envie d'être indépendante mais j'avais des difficultés à trouver car les logements que je voyais étaient trop chers par rapport à mon salaire d'alternante. Je ne voulais pas quitter Bandol car ma famille est originaire d'ici et moi également. D'autant plus que Bandol est bien placé entre mon entreprise et mon école.

Comment avez-vous trouvé ce logement ?
J'ai trouvé ce logement sur le site d'Action Logement et il est très fonctionnel. Il était meublé donc cela est un avantage financier.

Comment avez-vous découvert ce dispositif ?
J'ai découvert ce dispositif en faisant des recherches sur Internet concernant les aides dont pouvaient bénéficier les alternants.

Un avant-goût d'été !

Sans dévoiler toute la programmation estivale, il est certain que cette année, nous allons danser à Bandol. La musique sera omniprésente pour vos soirées chaleureuses et au gré de vos promenades sur le port.

Etant donné la mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre pour l'organisation des jeux olympiques et paralympiques, il est demandé aux communes d'éviter les grands rassemblements. C'est pourquoi, nous ne présenterons pas cette année le Festival des Aoûtiennes pour privilégier des plus petites formes avec près d'une trentaine de dates.

Tout d'abord, c'est le **retour des concerts** sur les espaces détentes de la promenade du quai de Gaulle, désormais baptisés **« Terrasses en live »** !
Au programme, des concerts tous les jours du vendredi 19 juillet au dimanche 28 juillet à partir de 20h, sur 3 scènes. 10 jours de musique en continu pour inviter le public à danser au rythme du rock, de la pop, de la chanson française, du blues, du jazz, ou même parfois de la musique celtique ! Une trentaine de groupes de grande qualité sera au rendez-vous.

Crédit : Patrick Durville

Le groupe POP aux terrasses

Mais, cette célébration musicale débutera dès le 13 juillet avec une **soirée dédiée au métissage des danses, intitulée « Trafic2style »**, organisée comme chaque année par l'association "Etoiles de rue". Le 14 juillet sera l'occasion de partager un véritable **bal populaire** avant de découvrir, le **15 juillet un feu d'artifice** dédié au centenaire de la naissance de Charles Aznavour.

Ily & Jones se produiront pendant le festival "Alors on danse"

Pour rester dans une ambiance festive, la municipalité prépare un **festival sur 3 jours et 3 scènes sur le quai de Gaulle** qui vous fera danser sur des airs populaires, des rythmes cubains et parfois même flamenco gipsy. Rendez-vous les 8, 9, 10 août à partir de 21h pour assister au festival « Alors on danse ! ».

Pour la commémoration exceptionnelle du 80ème anniversaire de la libération de Bandol, le traditionnel **feu d'artifice** sera suivi d'un concert très attendu place des libérateurs africains, sur des airs pop/rock connus de tous.

Mais, cet été, vous pourrez également découvrir de nombreuses **soirées DJ** sur une place de la liberté qui s'offre des airs de « dance floor », des **Guinguettes électro** et le rendez-vous désormais incontournable « **Ya Degun sur le toit** » sur le roof top de la capitainerie.

Mai & juin
2024

Bandol B.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

SCANNEZ
moi !

Bandol

Médiathèque Alfred KASTLER

EN MAI

A L'ESPACE JEUNESSE (places limitées, sur inscription 04 94 29 12 65)

Vendredi 3/05 à 10h :
Mini-ciné : Découvre de jolis courts-métrages pour enfants, dès 3 ans.

Du Samedi 11/05 **au Samedi 8**/06
Exposition à hauteur d'enfants "Dans mes livres il y a..."
Dès les premiers mois ! Découverte d'images mais aussi d'espaces pour observer, toucher, jouer, écouter, créer, entrer de plain pied, les yeux grands ouverts, et tout entier dans l'univers des livres de Corinne Dreyfus !

Samedi 18/05 de 10h à 11h30 :
Club de sciences
Pour enfants de 6 à 12 ans.

Vendredi 24/05, 19h :
Soirée Jeu d'enquête géant, théâtralisé, avec acteurs.
Pour jouer entre amis ou en famille. Dès 10 ans.
Apéritif partagé : Chacun amène sa spécialité culinaire !

Samedi 25/05
Ateliers d'éveil musical
De 10h à 10h45 : pour les enfants de 6 mois à 3 ans, accompagné d'un parent
De 11h à 11h45 : pour les enfants de 4 à 6 ans

02/06

Exposition des sculptures monumentales de l'artiste Benoit de Souza

Quai de Gaulle

03/05 → **12**/06
Exposition de Georges Alexanian
Vernissage vendredi 3 mai à 18h
Galerie Ravaisou

03/05 à 17h

Conseil municipal
Salle du conseil
Entrée libre

04/05 de 11h et 12h

Couse de relais passage du Bouclier
Association Somaskia
En Extérieur

04/05 de 18h30 à 0h00

Ya degun sur le toit

Capitainerie

05/05 de 17h à 19h

Spectacle «Gégé en concert"
Par l'association «La scène est à tous»
Tarifs : 10 euros / gratuit - 12 ans
Résas : 06 08 00 73 08
Salle Pagnol - Maison Tholosan
Entrée libre

05/05

Exposition par OMCAL

Place Xavier Suquet

04/05, **25**/05 & **29**/06

Ventes / exposition par les associations OMCAL / N'JI
Place des libérateurs africains

08/05 à 10h30

Cérémonie patriotique «Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945»

Monument aux morts

09 → **11**/05

Valse des Capians
Les pointus légendes et traditions
Quai du port

11/05 de 19h à 23h30

Guinguette

Kiosque à musique

12/05 à 17h

Défilé de mode
Présenté par l'association Action Danse et Forme

Place de l'Europe

12/05

Vide ta chambre
Organisé par l'association LIPEB

Quai du port

15/05 de 10h30 à 12h

Rencontres avec le maire

Porte d'Azur

CYCLE DE CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

15/05 à 14h30
Une bonne nutrition pour une bonne santé
29/05 à 14h30
Qui sont ces vertébrés dont nous faisons partie, nous les humains ?
12/06 à 14h30
Le cœur, les poumons, le tube digestif et les reins : un extraordinaire travail de collaboration, sous le contrôle du cerveau...
26/06 à 14h30
Le système ostéo-musculo-articulaire : charpente de notre corps

RENCONTRE AVEC CÉCILE DESPRAIRIES, à l'occasion de la Semaine départementale de l'histoire et de l'archéologie
14/06 à 16h

16/05 de 17h à 19h

Conférence «Philo... Marcel Conche, un Grec des temps modernes»
Salle Pagnol – Maison Tholosan
Entrée libre

16/05 → **20**/05

« Bandol fait sa dolce vita ! » 3e édition
De 10h à 21h
(sauf le 20 à 19h)

Quai du port

15 → 22/05

Championnat CDV 83 Dériveurs

Société Nautique Bandol

22/05 → **02**/06

Exposition Collective avec Lucie Elena Chatain et Marie-Ange Lesage Padilla
Vernissage le mercredi 22 Mai 18h
Hall Maison Tholosan

23/05 de 17h à 19h

Conférence « Août 1944 : le débarquement et la libération de la Provence » par Fréderic Pédron
Organisée par l'UTL

Salle Pagnol - Maison Tholosan
Entrée libre

25/05 de 9h à 17h

Action village santé
Organisé par le Lion's Club

Place Xavier Suquet

25/05 à 20h30

Concert Bandol Jazz Club Big sud
CONCERT CRÉATION
Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans

Théâtre Jules Verne

26/05 à 11h

Concert des professeurs de l'école de musique Jazz

Place Xavier Suquet

25 → 26/05

Régate habitable «L'ELAN CUP»

Société Nautique Bandol

27/05 à 11h

Cérémonie patriotique «Journée nationale de la résistance»

Rassemblement devant le monument aux morts

27 → 30/05

Régate habitable «LA SAMU'S CUP»

Société Nautique Bandol

30/05 → **02**/06

Fête du jumelage 2024
Invitation des délégations de Onex, Nettuno et Wehr
Marché et déambulations le samedi 1er juin

Place des Libérateurs Africains

31/05 à 20h

Concert Bandol Singer's présenté par l'association le «Foyer d'animation populaire»

Théâtre Jules Verne

31/05 → **02**/06

Tournoi Padel

Tennis Club de Bandol

01/06 de 18h30 à 0h00

Ya degun sur le toit

Capitainerie

01 & 02/06

Régate Habitable «Les Voiles des Vignerons»

Société Nautique Bandol

02/06 de 10h à 17h

Les Anglaises ont la Côte

Allées Vivien

03 → 05/06

Semaine de l'environnement
Programme sur bandol.fr
Quai du Port

04 → 23/06

Exposition de l'association «Couleur et lumière du Sud»
Vernissage le mardi 4 juin à 18h

Hall Maison Tholosan

05/06 de 10h30 à 12h

Rencontres avec le maire

Montée Voisin

Médiathèque Alfred KASTLER

A L'ESPACE ADULTE
(Sur inscription au 04 94 29 12 56)

Ciné-Télé
Projection d'un film dans la Micro-Folie
Tous les vendredis à 15h

Causeries du samedi
Échanges autour de coups de cœur littéraires et culturels
- Le samedi 25 mai à 10h
- Le samedi 29 juin à 10h

Permanences de la Bibliothèque sonore de Sanary Sud Sainte Baume
- Le mardi 28 mai à 9h30
- Le mardi 25 juin à 9h30

Rando-Science
À l'occasion des rendez-vous aux jardins
Balade à la découverte de Bandol dans toutes ses composantes : biodiversité, géologie, histoire, patrimoine
Samedi 1er juin à 10h

Lecture en duo
Libre adaptation pour une lecture à deux voix, par Martine Steffann et Françoise Gudet
Les Vivants au prix des morts de René Frégni
Vendredi 28 juin à 16h

04/06 de 9h à 17h

Forum prévention
Les bonnes pratiques pour se protéger

Salle Pagnol – Maison Tholosan

08/06 à 11h

Cérémonie patriotique «Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine»

Monument aux morts

08/06

Bandol Classic Summer
Retrait des dossards à partir du 7 Juin 16h à 19h
Maison Tholosan

08/06 de 18h30 à 23h30

Guinguette

Les pelouses de la plage centrale

11/06

Passation de commandement 519ème régiment du train

Parc du Canet

12/06

Concours Fédéral de pétanque – 3x3 vétérans « Lucien Defendini » par l'association La boule bandolaise

Boulodrome Bandol

12/06

Régate Club Multi supports Jeunes

Baie de Bandol

13/06 à 15h

Conférence Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité – OMCAL

Salle Pagnol – Maison Tholosan

14/06 → **04**/09

Exposition Valery Boudiere
Vernissage le vendredi 14 Juin à 18h
Galerie Ravaisou

14/06 à partir de 17h

«L'école buissonnière» Soirée famille

Parc du Canet

14/06 à 17h

Inauguration de l'entrée de ville Est
Voie douce / Square Bir Hakeim

15/06

Régate Habitable «la bandolaise 5»

Société Nautique Bandol

16/06 à 11h

Concert de l'école de musique de Bandol

Place Xavier Suquet

18/06 à 11h

Cérémonie patriotique journée nationale commémorative de l'appel du 18 juin Du Général De Gaulle

Place Lucien Artaud

20/06 à 19h

Remise des prix école de musique
Salle Pagnol
Maison Tholosan

21/06 à partir de 19h

Fête de la musique

Promenade Quai de Gaulle & place Xavier Suquet

22/06 à 14h30

Spectacle de chant OMCAL
Salle Pagnol

22/06 à 20h30

Concert Patrice Carmona
Organisé par le Lion's Club

Théâtre Jules Verne

23/06 à 17h

Spectacle Zoumzoum théâtre

Salle Pagnol – Maison Tholosan

23/06

Journée Olympique
• Flash mob
"La danse officielle des JO 2024"
Place de la Liberté
• Olympiade bandolaise

Plage centrale

28/06 de 14h à 20h30

Don du sang
Maison Tholosan - Salle Pagnol

28/06 à 17h

Conseil municipal
Salle du Conseil - Maison Tholosan

23/06 de 18h30 à 0h00

Ya degun sur le toit
Capitainerie

29/06 à 19h30

Gala de danse Martine Bertoncini

Théâtre Jules Verne

25/06 → **07**/07

Exposition de l'association «Le réveil du pinceau»
Vernissage le mardi 25 Juin

Maison Tholosan

28/06 → **14**/07

Fête Foraine à Bandol

Allées Vivien

EN JUIN

A L'ESPACE JEUNESSE (place limitées sur inscription 04 94 29 12 65)

Mercredi 5/06 à 10h
Atelier avec l'auteure Corinne Dreyfuss suivi d'une rencontre-dédicaces

Samedi 8/06 de 10h à 12h :
Café parent : échanges sur le thème "Mieux communiquer avec nos enfants"

Samedi 15/06, 10h :
Atelier création d'un carnet pour les vacances. Tout public, dès 7 ans

Mercredi 26/06 de 14h à 15h30
Club de sciences
Pour enfants de 6 à 12 ans

Dans le cadre des 10 ans du festival national du livre Jeunesse "Partir en livre"du 19 juin au 20 juillet

Mercredi 19/06, 10h :
Jeu " La course aux livres", dès 6 ans

Samedi 29/06 de 11h à 12h
Lectures à la plage de Rènecros

Travaux d'embellissement des espaces verts de la ville

Depuis plusieurs semaines, le service Espaces verts s'affaire pour aménager durablement les paysages et massifs de la ville avec des essences économes en eau et résistantes au soleil. La Ville a vu renouvellé son label "ville fleurie" (trois fleurs) qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.
La réalisation d'aménagements paysagers au pied des pins du quai de Gaulle a ainsi vu le jour. Ces massifs sont constitués de plusieurs essences de cactus et paillés aux copeaux de bois afin de limiter la pousse des mauvaises herbes, stimuler la vie du sol, retenir l'humidité tout en offrant une plue-value esthétique.
La municipalité a entrepris la plantation de nouvelles variétés de plantes résistantes à la chaleur et économes en eau, disposées dans les pots en terre cuite achetés l'an dernier. D'autres pots seront installés courant 2024 et viendront progressivement remplacer les anciens pots en plastique.
En parallèle, des plantations d'oiseaux de paradis ont été réalisées le long du parking central pour atténuer l'impact visuel des véhicules.
Des jardinières en pleine terre ont été installées avec de nouvelles plantations au niveau de la fontaine du bicentenaire et du quai de Gaulle.

À bicyclette… !

Lors de la réunion publique du 12 avril dernier, en salle Marcel Pagnol, la municipalité a présenté l'étude menée par le cabinet Immergis pour la réalisation d'un circuit cyclable à Bandol dans les années à venir. Retour sur un dossier structurant.

Pourquoi définir un schéma directeur des mobilités dites «actives»?

Ce schéma est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager les pratiques cyclables et piétonnes.

Développer ce type de mobilité en ville présente de nombreux avantages et répond au «plan vélo» national mis en œuvre par l'État. Ces actions participent non seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi à améliorer les conditions de circulations, à développer les pratiques sportives bénéfiques pour la santé et constituent évidemment un gain économique pour les usagers.

Un contexte de développement favorable

La pratique du vélo connait une progression significative depuis quelques années. A titre d'exemple, le taux moyen de pratique quotidienne a gagné 4% en 2022 et le nombre de kilomètres de pistes cyclable a progressé de 26% depuis la présentation du plan vélo en 2018. Malgré son territoire vallonné, Bandol présente de véritables atouts pour développer ce type de mobilité, comme la proximité des principaux équipements. A titre d'exemple, des études ont été menées sur les temps de transport à vélo pour atteindre le collège Raimu, la gare, le stade Deferrari ou encore les écoles maternelles et la majorité de la population bandolaise peut y accéder en moins de 15 minutes. Pour l'école Octave Maurel, 86% des élèves peuvent s'y rendre en pédalant moins de 10 minutes !

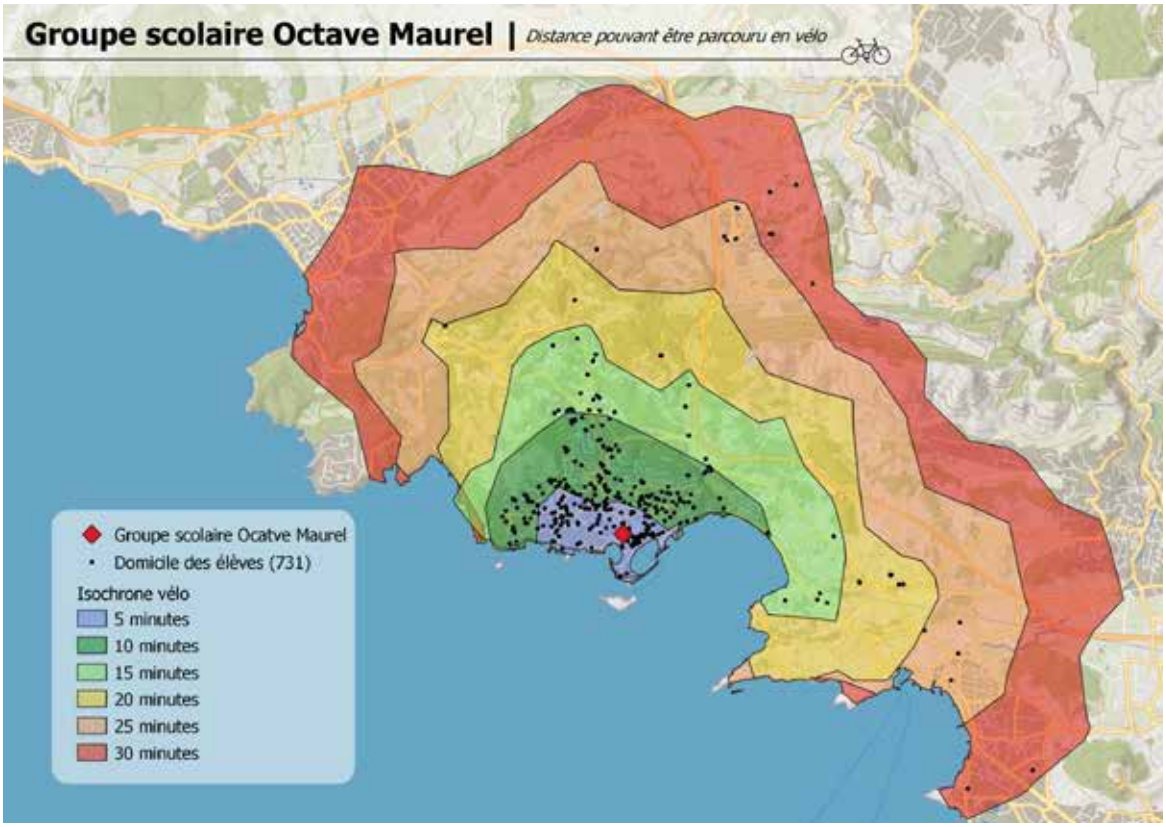

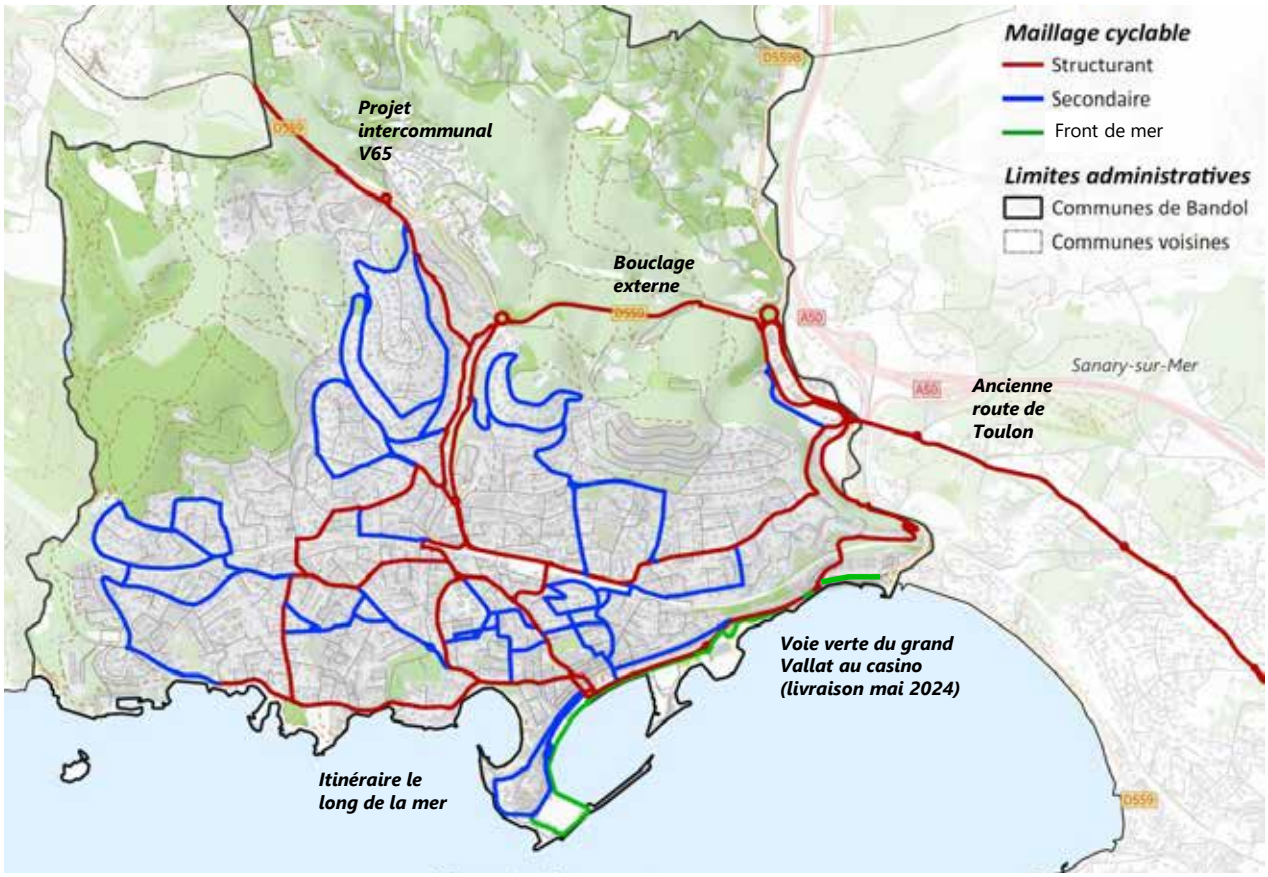

Par ailleurs, le cabinet d'étude identifie un véritable potentiel d'intermodalité (gare SNCF et aire de covoiturage proche), ainsi qu'un réseau de cyclotourisme qui se développe avec les projets d'itinéraires, notamment le projet intercommunal qui cheminera de La Ciotat vers Toulon.

Quelles actions à mettre en œuvre ?

À ce jour, il existe à Bandol et en périphérie, des bandes cyclables sur la DD59, le boulevard de Marseille, un double sens cyclable dans la Montée Voisin et bien-sûr la nouvelle voie verte de l'entrée de Bandol jusqu'au square Bir Hakeim.

Les enjeux de ce schéma directeur des mobilités « actives » consistent à :

• **Jalonner les itinéraires cyclistes en projet** (signalétique horizontale et verticale)

• **Desservir les points d'intérêt** (gare, commerces, stade, enseignement, équipements culturels ou touristiques)

• **Étendre la zone 30**

• **Renforcer la sécurité** des bandes cyclables existantes (notamment sur la route départementale)

• **Réfléchir au déplacement** et au **renforcement des stationnements** pour vélos

• **Se connecter** aux communes voisines

Pour ce faire, la municipalité et le cabinet Immergis vont élaborer un maillage hiérarchisé, un plan d'action pour renforcer les services liés à la pratique du vélo et définir plusieurs scénarios d'aménagement réalisables.

La réalisation du circuit se déclinera ainsi en plusieurs temps :

• Courant 2024 et 2025, traitement des aménagements légers avec signalétique verticale et horizontale et renforcement des espaces de stationnement pour vélo.

• Sous 3 à 8 ans, traitement des aménagements lourds : voies séparées dédiées et partagées, dispositifs pour la réduction de vitesse.

La réunion publique du 12 avril a réuni une soixantaine de personnes

Des outils pour sensibiliser à la protection de l'environnement

Une semaine d'action pour sensibiliser

A l'occasion de la semaine de l'environnement de l'UNICEF et de la Journée Mondiale de l'Environnement des Nations-Unies, la Ville se mobilise du 3 au 5 juin en organisant plusieurs opérations : ramassage de déchets, installation de containers pour mesurer l'ampleur des déchets collectés, ateliers de sensibilisation... L'objectif : sensibiliser, prévenir et agir pour la préservation de l'environnement à travers un programme riche et varié proposé au grand public et aux scolaires. Un village de plusieurs stands installé sur le quai du port permettra de rappeler que la qualité de l'environnement est l'affaire de tous !

Retrouvez le programme de cette semaine sur le site de la ville.

Une modification de la collecte des déchets sur les plages est testée

Dans le Var, plusieurs communes ont testé la suppression des poubelles qui, en plus de constituer une première pollution visuelle, entraine des plages souillées : accumulation de déchets, dispersion dûe vent et/ou aux gabians. Parce que ce système semble faire ses preuves, la Ville va retirer les poubelles de plages de 3 de nos 4 plages de sable en juin au profit de containers de tri en arrière-plage, à proximité immédiate.

La Ville a décidé de tester ce dispositif sur la plage centrale, du Grand-Vallat et du Casino. Pour Rènecros, site moins accessible de part sa configuration, des études sont en cours pour déployer ce dispositif s'il s'avère concluant.

Une signalétique claire et visible va être installée en lieu et place des anciennes poubelles, ainsi qu'au niveau du point de collecte d'arrière-plage. La campagne de communication lancée l'an dernier va être enrichie d'un cinquième visuel afin de sensibiliser les habitants et les estivants à ce nouveau dispositif.

Les 16 nouvelles poubelles d'arrière plage sont habillées de bois français pour une parfaite intégration paysagère.

Une campagne de communication "incivilité" relancée

Cette campagne s'attache à montrer que ces petites incivilités qui paraissent bénignes dégradent fortement notre cadre de vie et l'environnement. La Ville a choisi de mettre en exergue cinq incivilités récurrentes : les déchets sur les plages, les dépôts sauvages, les déjections canines, les stationnements anarchiques et les jets de mégôts.

Des actions concrètes

Dans le même temps, des actions concrètes sont mises en place pour inciter à plus de civisme. Tour d'horizon des mesures mises en place et rappel des consignes.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire. Pour vous permettre de respecter plus facilement cette consigne, 20 distributeurs de sacs sont installés sur l'ensemble de la commune. Vous pouvez trouver leurs emplacements sur le site de la Ville. Par ailleurs, la mairie distribue gratuitement et sur simple demande à l'hôtel de ville des "sacs à dog" vous permettant d'avoir toujours à portée de main de quoi ramasser les déjections de votre animal.

Jets de mégots

Un mégot composé d'acétate de cellulose et de bien d'autres polluants, met 15 ans à se dégrader dans la nature. Emporté par la pluie et le vent, il parvient à contaminer 500 litres d'eau à lui seul ! Pour rappel les plages de la ville sont toutes non-fumeurs. Contre la pollution des mégots dans le reste de la cité, la Ville distribue gratuitement des cendriers de poche sur simple demande à l'hôtel de Ville.

Dépôts sauvages

Il est malheureusement courant de trouver sur la voie publique divers objets devant les containers ou sur les trottoirs ce qui dégrade nos paysages et notre cadre de vie.
Pour rappel, la collecte d'encombrants et de déchets verts s'effectue sur rendez-vous. Avant de déposer vos encombrants, vous devez appeler le 08 05 28 00 26 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h) pour indiquer le volume des vos objets et obtenir un jour et une heure précise pour leur dépôt.

Stationnement anarchique

Le stationnement anarchique est un véritable phénomène de longue date. Des voitures sur les trottoirs, les terre-pleins centraux ou encore les pistes cyclables, tout est bon pour pouvoir garer son véhicule, au risque de gêner les autres usagers.
Pour rappel, la ville dispose de plus de 1300 places de stationnement réparties en 4 parkings de surface, 1 souterrain, et sur voirie. Pour rappel, la première heure est gratuite du 1er avril au 31 octobre. Ce sont les trois premières heures qui le sont du 1er novembre au 31 mars

Gestion des plages ou comment trouver l'équilibre

Bandol, station balnéaire réputée, conjugue l'accueil des estivants et la préservation de son littoral. À l'approche de la saison touristique, la préparation minutieuse des plages s'articule autour du respect des réglementations et de la protection de l'écosystème marin.

Au-delà du simple aménagement pour les loisirs, la préservation du littoral est une priorité absolue, les plages, havres de détente, abritent également un écosystème fragile à protéger.
L'enjeu est double pour la ville : accueillir les estivants tout en préservant l'intégrité de cet écosystème. Les efforts déployés visent à minimiser l'érosion du trait de côte, tout en maintenant l'équilibre écologique. Ainsi, la Ville a signé la charte d'engagement "pour des plages de caractère en méditerranée". Il s'agit d'établir un plan d'action pour préserver les banquettes de posidonie par diverses actions : nettoyage manuel des plages, maintien plus tardif de la posidonie sur les plages, mise en place d'action de pédagogie, absence de rechargement en sable...
Courant avril, suite à l'accord de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les services techniques ont entrepris la préparation des plages. Conformément aux réglementations en vigueur, la posidonie, précieuse à la stabilité côtière, est soigneusement stockée puis replacée après la saison estivale. Cette herbe vivante forme de vastes herbiers près du littoral, amortissant la force des vagues et préservant le sable. En fin de vie, ses feuilles accumulées sur les plages stabilisent les rivages. Cette préservation du sable permettra d'éviter le rechargement en sable de carrière qui présente un impact sur la qualité du milieu marin (stérilisation des milieux par abrasivité du sable de carrière, risque sanitaire lié à la qualité des matériaux et graviers épandus), sur la biodiversité (atteinte à la vitalité des herbiers, ensablement et mort par étouffement des plantes...).
En outre, la sensibilisation des usagers à l'importance du respect des plages joue un rôle crucial dans cette démarche globale de préservation environnementale à Bandol. C'est pour cette raison que la Ville a pris plusieurs mesures afin de protéger son littoral (à lire en pages 18 et 19).

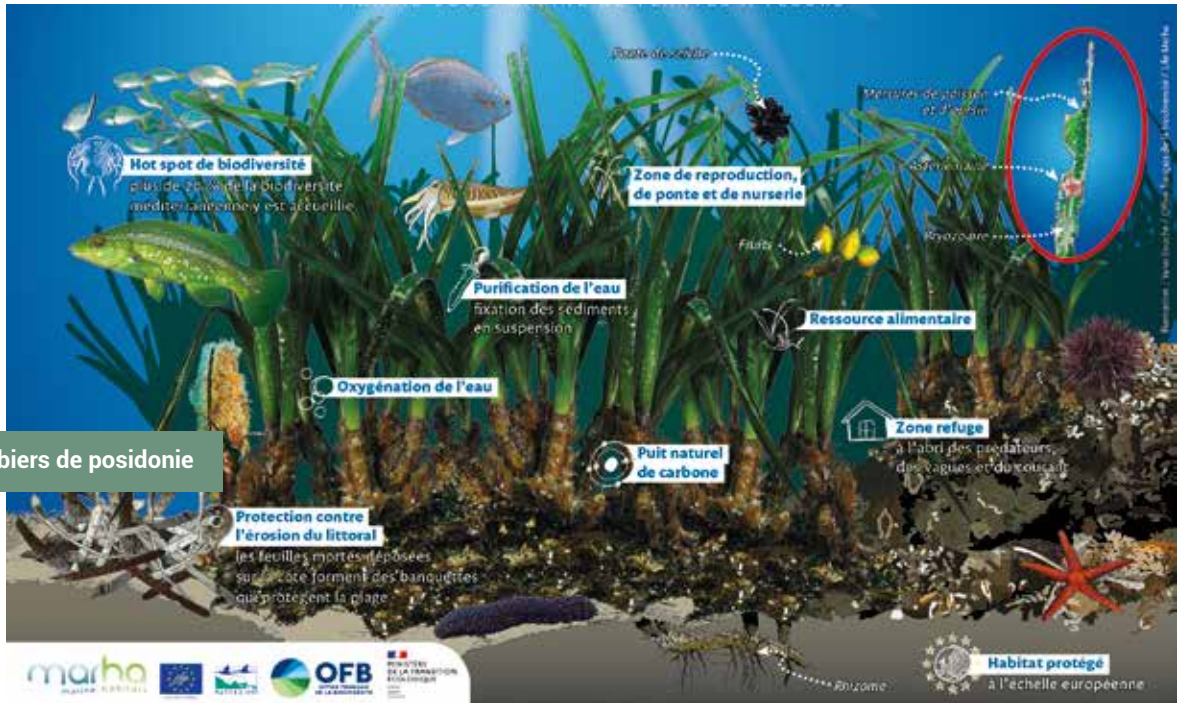

Bienfaits des herbiers de posidonie

Carnet

NAISSANCES

CARLE Gabriel, Denis, Louis **07/03/2024**
CORTÈS Mariona, Raphaëlla **18/03/2024**
GRAVELLE Aaron,Christian **03/02/2024**
NIANG Abdoul, Abdourrahmane **17/02/2024**

DÉCÈS

ANDRIEU Gérard, Alphonse, Lucien **08/02/2024**
ASSIE Yvette, Marie, Jeanne **Veuve** Claude Georges René **CHARLOT** **16/03/2024**
BRENGUIER Claude, Michel, Félix **01/02/2024**
BRION Michèle, Irma, Simone **28/02/2024**
CANAVERO André, Marius **03/03/2024**
CASANOVA Toussainte, Marie, Alexandrine **15/03/2024**
CAYOL Mireille, Jeanne, Anna **Epouse** Fortuné, Albert **MELURET** **11/03/2024**
CECCHINI Dolorès, Julie **12/02/2024**
CHANDRON Claudine, Paule, Noelie **Veuve** Roger, Henri, Louis **SAINT-JEAN** **06/03/2024**
CHICHEPORTICHE Esther, Lucienne **Veuve** Marc, Jean, Georges **MASSONNEAU** **18/02/2024**
CLARET Pierrette, Virginie **22/02/2024**
COTTE Mireille, Louise, Yvonne **Epouse** Lucien, Etienne **WEYGAND** **23/03/2024**
D'ACCUNTO Roger, Vincent **20/03/2024**
DECITRE Jean, Séverin **30/03/2024**
DELETTRE René, Marcel **26/02/2024**
DINNER Rosmarie **Veuve** Jean **PISANO** **18/02/2024**
EDELSTEIN Jean-Daniel, Gérard **27/02/2024**
EYNARD Albert, Auguste **06/02/2024**
GADIO Malal, Abdoul **29/02/2024**
GALLET Raymonde, Odette, **02/03/2024**
GUILLEMIN Henriette, Thérèse, Philomène **27/02/2024**
HADJEDJE Reine, Soltane **Veuve** Charles Roland **TELLOUCK** **23/03/2024**
KHODHEIR Bernard, Robert **22/03/2024**
LAURILLAULT Roberte, Louisette, Juliette **Veuve** Roger, Lucien **GARO** **01/03/2024**
LEROY Christian, Jacques **26/02/2024**
LEVY Yvonne, Rachel **Veuve** Albert **ABBOU** **01/02/2024**
MALETIN Radivoj **25/03/2024**
MULETA Christian, Sauveur **19/03/2024**
NICOLAS Jean-Louis, Ernest **01/03/2024**
PIC Denise, Liliane **Veuve** Henri, Joseph Marius **PERRIN-COCON** **19/03/2024**
SARTORIO Michel, Paul **04/03/2024**
SOUILLIART Jean-Claude, Louis, Antoine **26/02/2024**
VITALY Yvette, Denise **Veuve** Bernard Pierre **PACHE** **27/03/2024**

Bienvenue aux professionnels

SHUN GALLERY

ART MODERNE & CONTEMPORAIN
ACHAT - VENTE- EXPERTISE
81 QUAI CHARLES DE GAULLE
06 65 52 66 57
contact@shungallery.net

AU TONNELIER

RESTAURANT DE SPÉCIALITÉS CORSES
(CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES)
ANGE CARTA
19 RUE DES TONNELIERS
06 87 82 88 80

B CONSULTING INTERNATIONAL

CONSULTING - COACHING - AUDIT - FORMATION AUX ENTREPRISES - DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
175 RUE DE L'EQUINOXE
06 22 23 77 14
GILBERTBILLAUD1@GMAIL.COM

SERVICE NETTOYAGE

CONCIERGERIE BLANCHISSERIE
312 AVENUE DU 11 NOVEMBRE
06 09 09 57 94

Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

PLU / L'Etat recommande à la Ville de revoir sa copie!
Nous reprenons en le citant l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) PACA ainsi que l'avis du préfet du Var sur certains points particuliers.
Selon la MRAe dans son avis en date du 4 mars 2024:
« Le dossier ne démontre pas suffisamment la prise en compte, dans les choix d'aménagement retenus par le PLU révisé, des enjeux forts du territoire, notamment le risque d'inondation par ruissellement, le risque de submersion marine en lien avec le recul du trait de côte, la prise en compte du changement climatique, accessibilité et déplacements, paysage, bruit et qualité de l'air.
Ce constat s'applique en particulier à trois secteurs du projet…: secteur « Front de mer », secteur la Garduère-Les Mattes et zone Ueq. Par conséquent, la MRAe recommande de reprendre l'analyse des incidences de l'aménagement de ces trois secteurs afin de démontrer la prise en compte de l'ensemble des enjeux identifiés dans le dossier. »
« Enfin, la densification des zones déjà urbanisées peut avoir des incidences notables sur l'environnement (ruissellement urbain, disparition de la nature en ville, paysages), de sorte qu'il n'est pas possible de conclure mécaniquement à une absence d'incidences résiduelles »
Ceci concerne :
1. La Garduère-Les Mattes
Non prise en compte ou prise en compte insuffisante des zones de risque incendie(suivant document officiel du PPRI /plan de prévention du risque inondation), des données paysagères et des risques importants de ruissellement).
Les dispositions de l'OAP sont à revoir de manière conséquente.

2. Front de mer, le parking silo
« Insuffisance de documents et études relatives au risque de submersion marine en lien avec le recul du trait de côte, prise en compte du changement climatique… »

Et occultation du porter à connaissance du préfet.

La commune devra prouver que le projet de parking silo n'aggravera pas l'impact des submersions marines et pourra limiter les risques sur les personnes et les biens et s'inscrire dans les enjeux paysagers de la ville

3. Le stade et une salle polyvalente aux Grands Ponts

Pour la MRAe:*« cette zone devrait faire l'objet d'une évaluation environnementale plus poussée, .., dans la mesure où elle est concernée par plusieurs enjeux :*
a. bruit et qualité de l'air dégradée liés à la localisation du secteur à moins de 150 m du péage de l'autoroute A50 ;
b. prise en compte des risques naturels inondation et feux de forêt; **le secteur est en zone d'aléa moyen à fort ;**
c. préservation de la ressource en eau : ce secteur est situé dans le périmètre de protection rapprochée du captage de Bourgarel ;
d. enjeux d'accessibilité du site en transports en commun et via les modes actifs de déplacement (vélo et piéton) »

On peut se demander comment le projet envisagé pourra se situer en dehors des zones en risque fort d'incendie, des zones de captage des eaux et des zones inondables.

4. La densification des zones déjà urbanisées

L'augmentation des densités des quartiers n'a pas été anticipée du point de vue des conséquences en matière de ruissellement pluvial, modification des paysages, de nature en ville, sachant que l'exigence des surfaces perméables passe de 40% (zone UD) à 30% (zone UB) et les surfaces plantées sont réduites à 21% et aucune OAP ne permet d'acter les continuités écologiques.

« L'estimation du besoin en logements pour l'accueil des habitants supplémentaires n'est pas défini dans le dossier au regard du taux de croissance démographique retenu par le PLU révisé. »

Comme nous l'avons déjà montré, le projet de densification servira en priorité les appétits des opérateurs immobiliers et très accessoirement la création de logements sociaux. Tous les propriétaires concernés ont déjà reçu des offres d'achat.

D'autres points importants ont été soulevés dans les rapports d'analyse

L'enquête publique ne devrait pas être validée sur un projet irrecevable

Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

La cité Berthe à Bandol, vraiment ?

La révision d'un PLU, comme celle que connaît Bandol actuellement, est dans toutes les villes un moment au cours duquel la **désinformation** bat son plein.

Bandol n'y échappe pas, et les exemples sont nombreux. Vous avez par exemple peut-être entendu parler d'un projet de parking silo de 22 mètres de hauteur au casino. Vous en avez peut-être même vu des croquis, dont la source est une association se disant de défense de l'environnement mais surtout spécialisée dans la désinformation, dont la présidente est engagée politiquement (présente sur la liste 2020 de l'opposition actuelle).

Si le projet de parking silo existe, la municipalité n'a jamais envisagé une telle hauteur, souhaitant au contraire que le projet ne dépasse pas le casino actuel. **Un exemple parmi d'autres de la fameuse ère de la "post-vérité"** aux conséquences désastreuses pour notre société.

Autre méthode de désinformation, **nous revoyons fleurir depuis quelques semaines un discours inacceptable concernant les logements sociaux,** évoquant le fait que la cité Berthe allait arriver à Bandol. On voit bien ce que sous-entend cette phrase : en construisant des logements sociaux, Bandol va accueillir des populations en provenance de quartiers difficiles et la délinquance va augmenter.

Ce n'est pas une surprise, l'argument vient en particulier d'un candidat à droite de l'extrême droite à l'élection municipale prochaine, **mais également d'une conseillère municipale d'opposition qui a affirmé sur Facebook** : *"D'ailleurs la semaine dernière à Bandol la nationale est venu interpeller une personne qui vient d emménager à vallongue dans les nouveaux logements sociaux je rassure toute les personnes qui liront ce post cette personne n'est pas de Bandol puisque seule 3 familles Bandol aisés habitent ces logements"...*

Il faut rappeler à ces personnes quelques vérités indiscutables : à Bandol, comme ailleurs, **les logements sociaux permettent de loger vos enfants, vos parents, les mères célibataires, ceux qui vous servent au restaurant, qui vous soignent, qui nettoient vos maisons et vos rues, entretiennent vos jardins, enseignent ou ont enseigné à la jeunesse, les retraités avec de petits revenus, etc.**

Dans notre ville, considérée comme une ville „riche", **près de la moitié de la population est éligible à un logement social**. Ceux-ci bénéficient aussi à des personnes travaillant et gagnant le salaire médian français. En 2023 ce sont plus de 80 familles bandolaises qui ont pu être logées dans les logements sociaux livrés en nombre l'an dernier (plus d'une centaine) mais bien plus sont encore en liste d'attente (et il n'y a pas de programme en cours livrable avant fin 2024 malheureusement) par exemple.

Il n'est pas non plus inutile de rappeler que la Ville, parce qu'elle donne justement des signes de bonne volonté à l'État, réussit à maîtriser les attributions de **logements sociaux, qui vont depuis des années pour près de 80% à des personnes habitant déjà à Bandol.** Refuser la construction de logements sociaux, c'est faire en sorte que l'Etat prenne la main sans que la commune ne puisse rien y faire (exemple du projet OGIC sur l'avenue du 11 novembre contre lequel la municipalité s'était opposée, allant jusqu'à faire un recours, et qu'elle s'est vue imposer par l'Etat). C'est également s'assurer de perdre la maîtrise des attributions et donc voir davantage d'attributions au profit de gens extérieurs à la commune..

Sur ces sujets, le populisme est à l'œuvre, mais la réalité est bien plus complexe. À moins de deux ans des élections municipales, ces discours simplistes flattant les bas instincts vont continuer de fleurir. Méfiez-vous en : ils en disent bien plus sur leurs auteurs que sur les personnes qu'ils stigmatisent.

https://jeanpauljoseph.fr/

QUAI DE GAULLE &
PLACE XAVIER SUQUET

Fête de la musique

2024

VENDREDI
21
JUIN

- Variété Internationale
- Pop, rock, blues
- Celtique
- Funk
- Pop

Bandol